



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 24 mars 2020

## L'Etat reste très vigilant concernant la prise en charge des victimes de violences conjugales pendant le confinement du CoVid-19

Dans la période actuelle de confinement, dû à la gestion du COVID-19, l'État reste très vigilant concernant la prise en charge des victimes de violences conjugales.

En effet, les violences conjugales peuvent être exacerbées quand les victimes, principalement les femmes et leurs enfants, restent enfermées avec l'auteur des violences. Elles se sentent évidemment très en danger avec un sentiment d'isolement plus important.

Dans la Vienne, toutes les structures auxquelles les victimes peuvent s'adresser, en temps ordinaire, restent disponibles pour une écoute, un suivi, un accompagnement ou une demande d'hébergement et fonctionnent principalement en télétravail.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Vienne, la Croix Rouge Française, Audacia, le Service d'Insertion Sociale pour Adultes de Châtelleraut, les Centres communaux d'action sociale, le Mouvement Français pour le Planning Familial continuent ainsi, parmi d'autres, à assurer leur mission en matière d'accompagnement et de prise en charge des victimes.

Ces structures peuvent donc recevoir les appels des victimes de violences mais aussi les appels des voisins et amis, qui jouent un rôle extrêmement important dans le signalement de faits qui leur paraissent inquiétants dans cette période d'urgence sanitaire et de confinement. Il s'agit, là aussi, de sauver des vies.

Le 3919, numéro anonyme et gratuit d'écoute national, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ainsi qu'aux professionnels, s'est organisé et est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h. Ce n'est toutefois pas un numéro d'urgence, le 17 demeurant le point d'entrée à ce titre.

Dans la mesure du possible, les victimes et témoins peuvent aussi tchatter avec des policiers ou des gendarmes formés aux violences sexistes et sexuelles sur la plateforme [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) mise en place par le gouvernement et active 24h/24h et 7j/7j. Ce numéro est anonyme et les conversations sont sécurisées et effaçables depuis l'ordinateur.

**Dans cette période de crise sanitaire, restons solidaires !**

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle

Préfecture de la Vienne – [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr) – 05.49.47.24.76